

RÉUNION EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de DIEPPE

le 29 novembre 2018
19 h 00
Hôtel de ville de Dieppe

ORDRE DU JOUR

	Pages
1. Appel à l'ordre	
2. Confirmation du quorum par le greffier	
3. Déclaration de conflit d'intérêts	
4. Adoption de l'ordre du jour	
5. Motions (mémoires) et nominations	
5.1 Culture, loisirs et vie communautaire	
5.1.1 Complexe communautaire intergénérationnel – prolongation de contrat – BC2	1 - 5
5.1.2 Autorisation de signature - contrat de construction - Complexe communautaire intergénérationnel	6 - 10
6. Arrêtés municipaux	
7. Levée de la réunion	

RÉUNION EXTRAORDINAIRE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 5.1.1
Titre: Complexe communautaire intergénérationnel – prolongation de contrat
– BC2
Date: le 29 novembre 2018

Que le conseil autorise la prolongation du contrat avec la firme BC2 en vue des services d'accompagnement reliés à l'appel d'offres et à la signature du contrat avec le concepteur-constructeur du complexe communautaire intergénérationnel, soit Pomerleau Inc., au coût de 85 000,00 \$ (plus TVH) et autorise en plus que cette dépense soit prélevée sur le compte no 3-3-30-12-7604 (Budget d'immobilisation général - nouvelle surface de glace).

RÉUNION EXTRAORDINAIRE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 5.1.2
Titre: Autorisation de signature - contrat de construction - Complexe
communautaire intergénérationnel
Date: le 29 novembre 2018

Que le conseil autorise les signataires municipaux à signer le contrat CCDC14-2013 conclut entre la Ville de Dieppe et Pomerleau Inc. visant la construction du complexe communautaire intergénérationnel de Dieppe.